



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO RAPPORT DES RÉSULTATS 2021







NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
RAPPORT DES RÉSULTATS 2021



Décembre 2021



Table des matières

Avant-propos	6
Présentation de l'équipe Pays des Nations Unies au Congo	8
Chapitre 1. Principaux Developpements dans le Contexte National et Regional	10
1.1 Contexte socio-économique de la République du Congo en 2021	11
1.2 Contexte Politique et sécuritaire du Congo en 2021	12
1.3 Situation humanitaire du Congo en 2021	13
1.4 Présence des réfugiés et nouvel afflux en 2021	14
La République du Congo en un coup d'œil	16
Chapitre 2. Soutien du Système des Nations Unies aux Priorités Nationales de Developpement par le biais de son Cadre de Coopération	18
2.1 Aperçu des résultats du Cadre de coopération : un résumé	19
2.2 Priorités et résultats du Cadre de coopération par axe directeur	20
2.2.1 Gouvernance	20
2.2.2 Capital Humain	22
2.2.3 Diversification de l'Economie	32
2.3 Soutien aux partenaires et financement de l'agenda 2030	36
Les principaux partenaires au développement du système des Nations Unies au Congo	36
2.4 Évaluations et Leçons apprises	38
2.4.1 Coordination des groupes sectoriels et thématiques	38
2.4.2 Résultats du groupe inter agence GTG	40
2.4.3 Etat de la mise en marche du BOS	40
2.4.4 Joint SDG Fund	41
2.5 Aperçu des financements et mobilisation des ressources	43
Chapitre 3. Les Priorités Clés des Nations Unies pour l'Année 2022	48
Liste d'acronymes	52

Avant-propos

C'est un réel plaisir pour moi de vous présenter le rapport annuel des résultats des Nations Unies de l'année 2021 pour la République du Congo. Cette année a été marquée par la persistance de la pandémie de la COVID-19 et nous a poussé à maintenir nos efforts pour mener à bien des initiatives et des projets communs « Unis dans l'action ». En témoignent, par exemple, la mise en place du Forum des Partenaires au Développement (FPaD) en avril 2021 sous le haut patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et l'appui à la République du Congo pour conduire l'évaluation socio-économique des impacts de la pandémie de la COVID-19. Un plan de réponse autour des cinq axes stratégiques du cadre d'appui du Secrétaire Général des Nations Unies a été formulé. Nous avons aussi œuvré à l'élaboration d'initiatives conjointes comme celle financée par le Fonds fiduciaire Objectifs de Développement Durable (SDG Fund). Ensemble, nous nous devons de maintenir cette même dynamique et cette même détermination en vue d'obtenir des résultats encore plus importants et transformationnels en 2022.

La finalisation en cours de notre Bilan Commun de Pays et l'élaboration du nouveau Plan National de Développement (PND, 2022-2026) permettront au Système des Nations Unies (SNU) de s'aligner sur les priorités nationales, sachant que l'année prochaine sera aussi marquée par l'évaluation, à mi-parcours, du cadre de coopération des Nations Unies 2020-2024. Par ailleurs, les récents développements dans les négociations avec le Fond Monétaire International (FMI) relatives à un nouveau programme sont réjouissantes et permettent d'entrevoir un meilleur environnement pour le financement du développement au Congo.

Dès lors, nos efforts doivent continuer à s'articuler autour de trois principaux objectifs. Il est important, en premier lieu, d'assurer l'alignement de notre cadre de coopération (UNDAF) aux priorités nationales. En effet, l'élaboration en cours du nouveau PND 2022-2026, qui va devenir le référentiel de nos futures interventions, nécessitera de revisiter et d'aligner nos appuis programmatiques en lien avec les Objectifs de Développement Durable. Il nous faudra, en deuxième lieu, engager et sensibiliser davantage nos partenaires clés dans la réalisation des ODD, au moment où nous entamons la décennie de l'action, et mettre l'innovation au centre de nos interventions afin de mieux accompagner le pays dans l'exécution du nouveau PND pour la période 2022-2026. Enfin, il s'agira pour le groupe de continuer à positionner le Système des Nations Unies comme partenaire stratégique privilégié du Gouvernement, pour un partenariat inclusif et gagnant - gagnant entre tous les acteurs étatiques et non étatiques du pays.

La réponse des Nations Unies à la pandémie de la COVID-19 est désormais intégrée dans notre travail programmatique et nous nous sommes engagés à avancer ensemble pour aider la République du Congo à faire face à ce nouveau défi. Nous continuerons à rechercher des programmes, des politiques et des solutions financières innovants et sensibles à la dimension de genre, à relever les défis complexes du développement par le biais d'une approche collective, et à soutenir la réalisation des ODD pour le Congo, afin que personne dans ce pays ne soit laissé pour compte.



Chris Mburu,

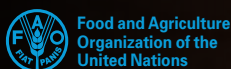
Coordonnateur Résident des Nations Unies
en République du Congo,
Brazzaville, Décembre 2021



Présentation de l'équipe Pays des Nations Unies au Congo

L'équipe pays des Nations Unies (UNCT) en République du Congo soutient fermement l'engagement du pays à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la vision ambitieuse du programme de développement du Gouvernement. L'UNCT est composée de **10 organisations résidentes**

et de **13 organisations non-résidentes** basées en République Démocratique du Congo (RDC), au Cameroun, au Sénégal et au Kenya.



Ces organisations ont démontré, encore en 2021, qu'elles pouvaient conjuguer leurs forces et agir de concert en vue de construire chaque jour un pays plus juste et plus prospère.



CHAPITRE 01

Principaux Développements dans le Contexte National et Régional



1.1 Contexte socio-économique de la République du Congo en 2021

L'activité économique de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) a connu une reprise modérée en 2021, après une récession de -3,1% en 2020 sous l'effet de la baisse de la production pétrolière et de la crise sanitaire liée à la COVID-19. En outre, la CEMAC continue ses réformes structurelles engagées dans le cadre du Programme des Réformes Économiques et Financières (PREF-CEMAC), ce qui réaffirme l'engagement des Autorités nationales pour une plus forte convergence des économies et une meilleure intégration économique au marché continentale (ZLECAF).

Au niveau national, on note une reprise précaire de l'activité économique avec un produit intérieur brut (PIB) réel qui s'est stabilisé à 0,2 % cette année 2021. Ce frémissement économique est dû aux incertitudes liées à la volatilité des prix du pétrole et à la menace de nouvelles vagues de la pandémie qui pourraient conduire de nouveau à un ralentissement de l'activité économique.

Sur le plan social, à la suite des mesures prises par le Gouvernement pour contenir la COVID-19 et aux conséquences de la crise sanitaire sur l'activité économique, la vulnérabilité grandissante des ménages congolais et l'impossibilité de ceux-ci à faire face aux chocs et donc à satisfaire leurs besoins de base quotidiens, ont eu pour conséquences des revendications sociales qui ont conduit le pays au bord de la crise. Toutefois, pour faire face à l'urgence liée à la pandémie, le Gouvernement a affecté d'importantes ressources financières dans le cadre du Plan national de riposte contre la COVID-19 (août 2021 - juillet 2022). Sans bénéficier d'allocations exceptionnelles particulièrement du FMI, cet effort interne a produit un effet d'éviction par rapport aux autres investissements prévus initialement pour la mise en œuvre et l'exécution du plan national de développement, avec un impact négatif sur les dépenses à caractère social et donc, sur la trajectoire du pays vers l'atteinte des Objectifs de développement Durable (ODD).

Accord avec le FMI

Toutefois, au second semestre 2021, le pays a bénéficié de l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD). Une fois restaurée, la viabilité de la dette du Congo a ouvert la voie à un accord avec le FMI avec un programme de trois ans (2022-2024) au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Ce nouvel accord, signé quelque mois après la suspension du FEC 2019-2021, devrait accompagner le pays dans le rétablissement des équilibres macroéconomiques favorable à une reprise économique durable et inclusif. Parallèlement, la volonté de chercher une solution durable à la crise qui sévit depuis 2015, amplifiée par la crise sanitaire de la COVID-19, et par les causes structurelles qui handicapent la reprise durable de l'économie congolaise, a conduit le Gouvernement à adopter un nouveau plan national de développement PND 2022-2026. Se substituant au PND 2018-2022, dont la mise en œuvre a été freinée par la crise financière puis, sanitaire à compter de mars 2020, le PND 2022-2026 se fonde sur une stratégie de développement devant conduire à la transformation structurelle et profonde de l'économie congolaise en mettant l'accent sur la diversification de l'économie.

1.2 Contexte politique et sécuritaire du Congo en 2021

Sur le plan politique et sécuritaire, le Congo est resté stable durant toute la période en revue. Dans l'optique de créer un consensus autour des nouvelles échéances électorales et d'organiser des élections apaisées, le gouvernement a convoqué, comme il est de coutume depuis 2009, une concertation politique de deux jours sous l'égide du ministre de l'intérieur à Madingou. La concertation a débouché sur onze recommandations, parmi lesquelles, la révision spéciale et extraordinaire du fichier électoral, le maintien du bulletin unique comme un acquis, et l'enregistrement des membres de la force publique sur des listes spéciales. La dernière concertation a suscité de nouvelles questions par rapport au Conseil National du Dialogue (CND), qui est constitutionnellement mandaté à conduire le dialogue politique.



Les élections présidentielles de cette année ont donné la victoire, dès le premier tour, au chef de l'État sortant, Denis SASSOU NGUESSO avec 88,57 % des voix sur la base de son projet de société « Ensemble, poursuivons la marche ». Ce projet renferme dix piliers dont le développement soutenu de l'agriculture au sens large constitue le pilier central du programme Gouvernemental. Le 21 juin 2021, le Premier ministre, a présenté, devant l'Assemblée nationale, les grands défis ainsi que les douze « batailles » contenues dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) de la période 2021-2026. De la relance économique à la diplomatie, en passant par le social, S.E.M. Anatole Collinet Makosso a fixé le cadre et les grands axes du Gouvernement.

En première ligne des batailles à gagner figure la relance économique, qui vise à renouer avec la croissance, la reprise des négociations avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale et les traders dans le cadre du règlement de la dette extérieure. Outre la reprise de la croissance, l'industrialisation du pays et la diversification de l'économie soutenue par l'activité pétrolière constituent également un axe important pour le Gouvernement. Dans ce cadre, il a annoncé la mise en œuvre des zones économiques spéciales, pour lesquelles des accords de financement ont été signés avec divers partenaires.

Sur le volet social, le Premier ministre s'est dit engagé à redonner le sourire aux retraités. « La restauration de l'État ne doit pas se négocier afin de retrouver une administration digne, capable de juguler les grands maux qui la mine », a-t-il déclaré devant le Parlement. Une autre bataille de l'action du Gouvernement, la redynamisation de la diplomatie congolaise avec les partenaires étrangers, constitue aussi un axe important pour le Gouvernement.

Dans quelques mois encore, les Congolais vont se rendre aux urnes. En effet, les prochaines élections législatives et locales combinées pointent à l'horizon 2022. Le nouveau Premier ministre, dans le souci du déroulement de ces scrutins dans la paix et la transparence, a procédé à la nomination le 24 août dernier, d'un Haut-commissaire à l'amélioration de la gouvernance électorale. Le nouveau promu s'est vu assigner, entre autres charges, la prise en compte de toutes les recommandations issues des différentes concertations politiques organisées dans le pays, en toile de fond de la démocratie consensuelle.

1.3 Situation humanitaire du Congo en 2021

Les inondations de 2019 et 2020 ont détruit 80% des cultures dans le département de la Likouala, et également causé des dégâts dans les Plateaux, la Sangha et la Cuvette Ouest, exposant ainsi la population hôte vulnérable et les réfugiés. Depuis le mois d'août 2021, des pluies diluviennes frappent très fréquemment le Nord du Congo. Plusieurs villages riverains de la rivière Oubangui, dont particulièrement les terres cultivables, connaissent des inondations occasionnant d'importants dégâts, notamment en termes de perte de production agricole.

Pour évaluer l'ampleur des dégâts occasionnés par l'inondation, les autorités locales, en collaboration avec les organisations humanitaires, ont organisé, en octobre 2021, une mission conjointe dans quatre localités, Kpéta (district de Dongou), Mounaboli, Ibenga (district d'Enyellé) et Boyélé (district de Bétou) qui accueillent également des populations réfugiées. De vastes étendues de champs inondées dans les villages précités ont été observées, touchant une communauté qui est déjà en insécurité alimentaire à la suite des inondations successives de ces trois dernières années. De plus, cette catastrophe naturelle a déstabilisé le fonctionnement de certaines structures de santé, institutions de protection et les mécanismes communautaires, limitant l'offre de santé sexuelle et reproductive pour les filles et les femmes aussi bien parmi les populations hôtes que celles réfugiées, également exposées à diverses formes de violences basées sur le genre.

Pour trianguler l'information reçue du terrain, le PAM et son partenaire Cloud to Street surveillent, à travers des images satellitaires, le niveau des cours d'eau et leurs impacts sur les infrastructures dans les départements exposés aux risques. Ainsi, l'analyse indique des dégâts causés aux terres cultivées à Impfondo, alors qu'à Liranga, l'exposition agricole aux inondations est la plus élevée en octobre 2021. D'importantes inondations ont été constatées dans la Likouala, spécialement le long de la rivière Likouala-aux-Herbes à Epena et l'inondations des routes dans la région des Plateaux. De plus, les terres cultivées et



les habitations de la ville de Motaba, dans la région de Dongou, ont été exposées aux inondations de la rivière Motaba. Sur la base des infos préliminaires collectées des sous-préfectures d'Impfondo, Dongou, Enyellé, Epéna, Bouanéla et Liranga, plus d'une centaine d'infrastructures en eau potable de 38 villages ne sont plus fonctionnelles ou sont contaminées entraînant l'utilisation des eaux de surface. Cette situation, si non contrôlée, est un risque sanitaire pouvant entraîner l'apparition et le développement d'épidémies dues à une insuffisance de l'hygiène et de l'assainissement liée au manque d'eau potable.

Conséquence directe de ces intempéries, la pénurie des denrées alimentaires locales a provoqué une forte hausse des prix sur les marchés, exacerbée par la fermeture de la frontière entre la République du Congo et la République Démocratique du Congo (RDC).

1.4 Présence des réfugiés et nouvel afflux en 2021

Le Congo a une longue histoire d'accueil de réfugiés en provenance des pays voisins avec des afflux importants en provenance de l'Angola dans les années 1990, du Rwanda en 1997, de la RDC en 2002, 2009 et 2018, et de la RCA en 2003. Au 30 novembre 2021, le pays accueille 64 631 réfugiés et demandeurs d'asile, la majorité venant de RCA et de RDC. Le gouvernement est à l'avant-garde de la mise en œuvre des recommandations du Pacte Mondial pour les réfugiés et met en œuvre sa politique de l'inclusion dans les systèmes sociaux de base. A la suite de la crise post-électorale de fin décembre 2020 en RCA, le Congo a enregistré un nouvel afflux de près de 8 000 nouveaux réfugiés RCA dans le département de la Likouala, qui accueillait déjà la moitié de la population réfugiée au Congo, ce qui exerce une pression supplémentaire

sur les besoins déjà restreints des communautés d'accueil. Enregistrés par le Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR) en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), ces réfugiés centrafricains font face à des besoins urgents en nourriture, soins de santé primaires, abris, hygiène, comme l'a souligné la mission d'évaluation conjointe du PAM et du UNHCR, Joint Assessment Mission (JAM), menée en août 2021, et ayant pour cible les réfugiés de la RCA de la Likouala et de la RDC recevant de l'aide alimentaire du PAM dans la région des Plateaux. Le rapport JAM souligne l'insécurité alimentaire importante à laquelle font face les populations réfugiées de la RCA et les demandeurs d'asile dans le département de la Likouala et des Plateaux, en particulier les enfants. La situation nutritionnelle des enfants réfugiés de la RCA (9,30%) et demandeurs d'asile de la RDC (7,40%) est évaluée, selon la classification de l'OMS, à mauvaise et à sérieuse chez les enfants réfugiés arrivés de la RCA en 2021 (12,70%), avec une prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) en nette augmentation sur le moyen terme. Les réfugiés et demandeurs d'asile en zone rurale, ainsi que leurs communautés d'accueil, reçoivent l'assistance multisectorielle du UNHCR. Grâce à l'activation des stocks de contingence d'eau et d'assainissement, UNICEF et le UNHCR ont pu assister les premiers arrivés venus de la RCA en produits de traitement d'eau à domicile et des installations temporaires d'approvisionnement en eau potable. Les besoins sont encore importants pour l'eau, l'assainissement et hygiène. Les 17% vivant dans les sites reçoivent l'assistance alimentaire du PAM (sous forme de transferts monétaires ou de nourriture).

Une attention particulière a été portée pour des mesures de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre. Pour améliorer l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive pour les femmes et les filles impactées, le FNUAP a procédé au déploiement des équipes mixtes de sages-femmes, psychologues et animateurs communautaires, afin d'assurer les services d'accouchement de qualité, la prévention des infections sexuellement transmissibles, la prévention et la prise en charge des violences sexuelles et sexistes. Le Système des Nations Unies (SNU) continue donc de supporter le Gouvernement dans son engagement pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes gouvernementaux et au soutien des communautés hôtes.





Le Congo en un coup d'œil

Population

 **Population totale**
5,59 millions

 **Urbanisation**
68,1%

 **PIB**
1608 \$/hab (2020)

Nutrition

 **Malnutrition aiguë globale** chez les enfants de moins de 5 ans estimée à 5%

 **Malnutrition chronique**
27%

 **Dénutrition des femmes** de 15 à 49 ans est de 10,4%

Éducation

 **14%** des enfants de 12 à 17 ans sont **hors du système éducatif**

 Dans les zones rurales, moins de **24%** des enfants qui entrent en **première année du primaire vont jusqu'au bout du cycle secondaire**

 **23%** des enfants du primaire sont des **redoublants**

 L'accès à l'éducation pour les enfants vivant avec **handicap** reste préoccupant

Sécurité alimentaire

 **Insécurité alimentaire** passée de **14,2%** en 2014 à **35,5%** en 2021

 Consommation **alimentaire** (diversification et fréquence d'accès à des aliments nutritifs) **pauvre et limitée** : **41,4%**

 **36,5%** des ménages consacrent plus de **65%** leurs dépenses totales à l'alimentation

Croissance numérique

 **Connexion mobile** : **4,95 millions** soit **88,7%** de la population, ce qui représente une croissance de **+2,8%** par rapport à l'année 2020

 **Utilisateurs d'Internet** : **1,79 million** soit **32,1%** de la population croissance de **+16,9%** par rapport à l'année 2020

Energie

 **38%** des ménages **recourent à l'électricité** (E2C, groupes électrogènes et/ou plaques solaires), seulement **6,8%** en milieu rural

 **Bois-énergie** majoritairement utilisé par les ménages à revenus moyens et inférieurs

 **1,4 millions** de tonnes de **bois de chauffe et charbon de bois** consommés / an à l'échelle nationale, dont **80%** dans les forêts naturelles et seulement **20%** dans des plantations dédiées

 **Accès au gaz** restreint aux grandes villes (Brazzaville et Pointe-Noire principalement), peu de réseaux de distributions vers les villes moyennes et le secteur rural

Santé



Taux de mortalité maternelle : 378 décès pour 100 000 naissances vivantes (WHO, 2021)



Taux de mortalité infantile : 34,9‰



Incidence du paludisme : 26‰



Taux de séroprévalence du VIH-Sida : 3,2%



Taux de population vaccinée contre la Covid-19 : 10,99%

Tourisme



Grande **biodiversité** et diversité de **paysages**



18 aires protégées (11% du territoire national)



170 Km de **côte** sur l'Atlantique



Contribution au PIB : 2,4%



Trinational de la Sangha inscrit au **Patrimoine mondiale** de l'UNESCO

Eau, Assainissement et Hygiène



Accès sécurisé à l'eau potable de 45% en 2021



Seul 20% a un **accès basique** à l'**assainissement**



8% de la population continue de **déféquer à l'air libre**



Accès à un service basique à l'hygiène de 48%

Agriculture



Superficie totale : 342.000 Km²

Couverture du territoire :



65 % de **forêt**

(agriculture industrielle de + de 5 ha interdite en zone forestière)



35 % **savane**, potentiel de 10 millions ha, mais manque de données sur la capacité de la savane à soutenir une agriculture de rente



Tradition agricole largement dominée encore par la culture sur brûlis - 81% des terres cultivées



500 000 **agriculteurs** à l'échelle nationale, dont 65 % de femmes (qui produisent 70 % de la production alimentaire) (recensement agricole 2016)



Agriculture majoritairement vivrière. Contribution au PIB de seulement 3,6 % (30 % en 1970)



Elevage :

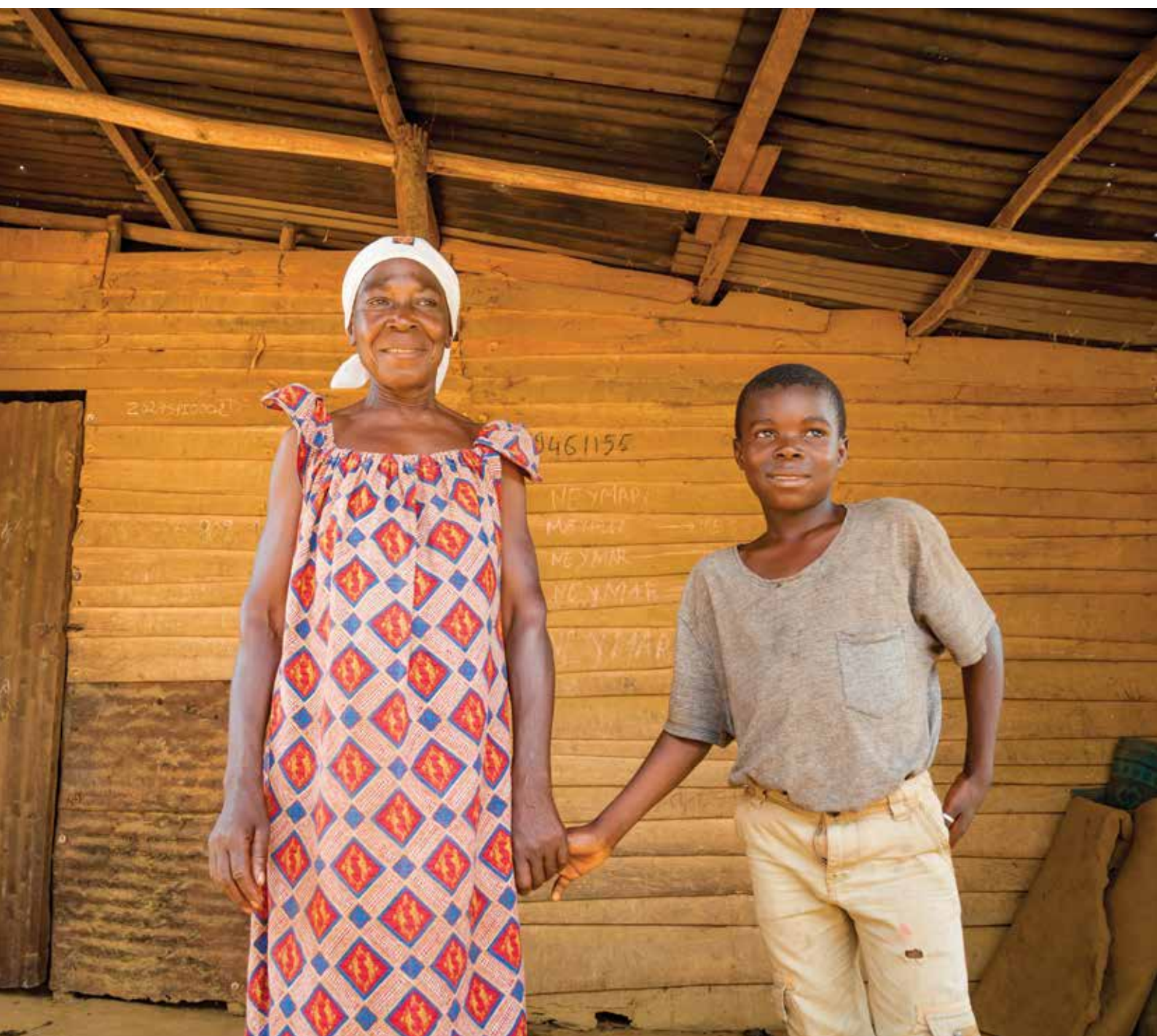
- volaille (36%),
- petits ruminants (11%),
- porcs (4%), bœufs (2%)



85% des **produits agricoles** sont **importés**

CHAPITRE 02

Soutien du Système des Nations Unies aux Priorités Nationales de Développement par le biais de son Cadre de Coopération



2.1 Aperçu des résultats du Cadre de coopération : un résumé

Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) s'articule autour de trois groupes de résultats à savoir, la Gouvernance, le Capital Humain et la diversification de l'économie impliquant quatre effets majeurs, à savoir :

Gouvernance

> Effet 1 (Gouvernance)

« D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire », est aligné sur l'axe stratégique 1 du PND portant sur le renforcement de la Gouvernance. Il est en lien avec l'ODD 16 et renvoie au pilier « Paix » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Capital Humain

> Effet 2 (Éducation)

« D'ici 2024, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes), les personnes handicapées dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans le système formel et non formel et en particulier l'éducation sexuelle complète », est aligné sur l'axe stratégique 2 du PND portant sur la valorisation du capital humain et en lien avec l'ODD 4. Il renvoie à la dimension sociale et au pilier « Population » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

> Effet 3 (Santé, Nutrition, VIH/SIDA, Wash et Protection Sociale)

« D'ici 2024, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement) à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique », est aligné sur l'axe stratégique 2 du PND portant sur la valorisation du capital humain et en lien avec les ODD 3. Il renvoie à la dimension sociale et au pilier « Population » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Diversification de l'économie

> Effet 4 (Diversification de l'économie)

« D'ici 2024, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables et résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme en respectant les normes environnementales », est aligné sur l'axe stratégique 3 du PND (2018-2022) portant sur la diversification de l'économie et en lien avec les ODD 8, 2 et 13. Il est arrimé aux dimensions économique, sociale et environnementale et aux piliers « Prospérité », « Population » et « Planète » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Les résultats du PNUAD (Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement) enregistrés au cours de l'année 2021 s'inscrivent dans la dynamique des progrès accomplis vers l'atteinte des Effets déclinés ci-après.

2.2 Priorités et résultats du Cadre de coopération par axe directeur

2.2.1 Gouvernance

Effet 1

« D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire. »

Les enjeux principaux en matière de gouvernance, en lien avec l'ODD 16, ont été de promouvoir l'avènement d'une société pacifique et ouverte aux fins de développement durable et d'assurer l'accès de tous à la justice, à travers la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes. L'élection présidentielle de mars 2021 et la mise en place du nouveau gouvernement ont ralenti l'atteinte de ces objectifs en raison du délai de grâce, se traduisant par le ralentissement des processus de négociation des PTA et/ou du lancement des activités commencées avec les ministres sortants. L'attente des négociations entre le Gouvernement et le FMI au sujet d'un nouvel accord de la facilité élargie de crédit a également continué d'impacter la mobilisation des ressources de contrepartie nationale et auprès des bailleurs des fonds.

> Droits humains

En matière de droits de l'Homme, le rapport de l'EPU du Congo a été élaboré à la suite de la formation de 50 acteurs du Ministère de la Justice, et ce Ministère a renforcé le mécanisme de protection et de promotion des droits humains, notamment par la publication des textes sur les droits des peuples autochtones et la formation de 390 décideurs politiques et autorités locales sur la protection internationale des réfugiés et le droit national. Des acteurs politiques et médiatiques ont été sensibilisés à la problématique des personnes déplacées. Le processus d'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie a été renforcé par la formation de 150 officiers et de 15 membres de la Taskforce apatridie, dans les régions de Sangha et de la Cuvette-Ouest, ce qui a permis la délivrance de 480 actes de naissance dans ces régions.

> Lutte contre les discriminations

La mobilisation de la société civile et des communautés en matière de lutte contre les discriminations de personnes vulnérables a été soutenue avec, notamment, une aide à la lutte contre la stigmatisation des femmes vivant avec le VIH/SIDA. Un réseau de 200 acteurs sensibilisés et formés a été constitué dans la localité de Pointe-Noire. À un niveau juridique, le cadre législatif de protection des personnes vivant avec le VIH a été renforcé, avec l'élaboration d'un décret d'application de la loi de 2011 portant protection aux femmes vivant avec le VIH/SIDA. Par ailleurs, 4 associations de femmes vivant avec le VIH et affectées par la COVID-19 ont été soutenues par la distribution de micro-subventions d'un montant global de 8 938 \$US.

Les personnes vivant avec handicap, notamment les malvoyants et les aveugles, ont aussi fait l'objet d'une attention particulière à travers le projet Liloba qui œuvre à sensibiliser la population à la stigmatisation et aux violences dont sont victimes ces personnes. Les Nations Unies ont appuyé les activités génératrices de revenus (AGR) d'une vingtaine de femmes issues du collectif Liloba, encourageant ainsi leur autonomisation.

> Mécanismes et outils de prévention, de gestion et de réponse humanitaire

Un appui a été apporté aux institutions nationales dans l'élaboration des mécanismes de prévention et de gestion des élections en impliquant les femmes, ainsi qu'au Comité National de Gestion des Transformations Sociales (MOST), en intégrant la dimension Genre, en faveur des migrants, des réfugiés et des populations locales en Afrique centrale dans la conduite de l'étude sociologique sur la délinquance juvénile. La paix dans le Pool a été consolidée à travers l'encadrement de 2000 jeunes et de 15 Comités de Dialogue et de réconciliation, incluant l'octroi de matériel agricole et de micro subventions aux membres et la création de 2816 emplois HIMO, dont 1316 emplois ont bénéficié aux femmes. Quatre réseaux de jeunes leaders des valeurs républicaines et de paix ont été mis en place et ont conduit une campagne de sensibilisation à la cohésion sociale et



à la lutte contre les déclencheurs de la violence des jeunes dans le département du Pool. Cette campagne a touché 12 660 personnes au total à travers des activités diverses d'éducation, notamment la distribution de 2000 exemplaires du guide sur l'Éducation à la Culture du patriotisme et de la citoyenneté.

Pour l'amélioration de la collecte des données en milieu humanitaire, une matrice de collecte de données désagrégées a été élaborée et elle est dorénavant utilisée pour la capture des interventions humanitaires. Ces interventions ont permis d'assurer au moins 3 500 accouchements, la prise en charge holistique d'au moins 700 cas de VBG et l'offre de planification familiale pour au moins 12 000 personnes. Elles ont été aussi l'occasion de sensibilisation des communautés et de formation pour les agents des structures de santé et des services judiciaires, dans une dizaine de localités.

> Capacités du système statistique national

Afin d'obtenir des données de qualité fiables de façon systématique pour un suivi efficace du PND, des enquêtes ont été lancées pour la production des données statistiques appliquées à différents secteurs. Ces démarches ont aussi compris les actes préparatoires du recensement général de la population, la dotation de 3392 registres d'actes de naissance aux centres d'état-civil, la validation des politiques sectorielles, la formation de 317 agents du Gouvernement pour la réalisation des enquêtes sur les productions végétales et animales et la réalisation de l'enquête sur l'agriculture commerciale, la production d'analyses budgétaires dans le secteur de la santé et de l'éducation.

2.2.2 Capital humain

Effet 2

« D'ici 2024, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes), les personnes handicapées dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans le système formel et non formel et en particulier l'éducation sexuelle complète. »



> Éducation

Pour l'accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel, l'année 2021 fut fructueuse : organisation de deux ateliers d'élaboration et de validation du Plan d'action 2022-2025 sur la prévention et la lutte contre les violences scolaires, d'un atelier de formation des encadreurs pédagogiques à l'utilisation des outils d'évaluation formative des élèves et des enseignants, lancement en avril de la Web TV École à Domicile (EàD) et en novembre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2031.

En 2021, les interventions menées se sont articulées autour du renforcement des capacités du personnel enseignant et de l'appui multiforme offert aux élèves afin que tous puissent bénéficier d'une éducation de qualité. Dans ce cadre, 368 enseignants sur 100 ciblés ont acquis des compétences nécessaires afin de mieux accompagner les élèves, 22 609 élèves sur 35 000 ciblés ayant reçu chacun un kit scolaire et 142 450 élèves sur 110 000 ciblés ayant reçu chacun un repas scolaire ont fréquenté toute l'année scolaire. Ces interventions ont eu un effet positif sur les résultats scolaires des élèves aux examens d'État, avec des taux de réussite de 80,98% au CEPE et de 82,68 au BEPC au niveau national.

En intersectorialité avec le secteur Eau, Assainissement et Hygiène, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène fut renforcé au bénéfice de 2 854 élèves. Pour garantir un retour sécurisé des élèves, 135 écoles ont reçu des dispositifs de lavage des mains avec du savon au bénéfice de 9 733 élèves. En effet, le manque d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles est alarmant avec 56% des écoles qui sont sans accès à l'eau potable et 40% qui sont sans accès à un assainissement basique.

Déployées également dans les zones d'urgence humanitaires, ces mesures n'ont oublié personne et ont exercé un effet positif sur la réussite scolaire des élèves aux examens d'État, avec des taux de réussite au CEPE de 79,24% dans la Likouala, 90,23% dans les Plateaux et 78,11% dans le Pool.

Performance du système éducatif

Indicateurs de résultats	Ligne de Base	Cible 2021 non cumulative	Données en 2021	Taux de réalisation
Nombre de départements ministériels et autres acteurs du secteur de l'éducation impliqués dans la révision du plan sectoriel, l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action 2021-2023 de la SSE	3	10	7	70%
Nombre d'enseignants formés en pédagogie, en technologie de l'information et de la communication et autres thématiques relatives à l'éducation inclusive	2 154	5 000	80	1,6%
Nombre d'élèves en situation d'urgence et de développement ayant reçu chacun un kit scolaire	26 707	35 000	22 609	64,6 %
Nombre des partenaires dont les capacités sont renforcées en matière de planification stratégique et qui disposent des outils opérationnels pour anticiper sur les besoins en compétences	0	100	368	368%
Nombre d'élèves recevant un repas scolaire	80 000	110 000	142 450	129,5%

> Environnement, de qualité, sain, égalitaire et exempt de harcèlement pour les filles

En 2021, le renforcement de l'intersectorialité entre les sous-groupes Éducation et Protection sociale non contributive a permis au Gouvernement représenté par le MEPPSA, le MASA et le MPFID de se doter d'un Plan d'action 2022-2025 sur la prévention et la lutte contre les violences scolaires. Sa mise en œuvre à partir de 2022 contribuera à la mise à l'échelle des clubs scolaires, à l'éducation sexuelle et reproductive et à la prévention des violences en milieu scolaire.



Indicateurs de résultats	Ligne de Base	Cible 2021	Résultats en 2021	Taux de réalisation
Nombre de clubs scolaires mis en place et appuyés dans la mise en œuvre des activités dans les zones ciblées	23	100	0	0%
Nombre de modules élaborés pour la prise en compte des défis contemporains (Paix, Santé de la reproduction, VIH/Sida, Éducation complète à la sexualité)	1	2	2	100%
Nombre d'établissements scolaires qui organisent des activités de communication sur le harcèlement et les questions de genre dans les zones ciblées	23	200	30	15%

Effet 3

« D'ici 2024, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement) à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique. »

> Santé

Les domaines de services ciblés par le Cadre de coopération sont en rapport avec la santé de l'enfant, la vaccination, la lutte contre les maladies non transmissibles et transmissible, le paludisme, la lutte contre le VIH/Sida, la santé de la femme et du nouveau-né et ce, en vue d'atteindre l'ODD 3. Les stratégies développées pour la réalisation de cet effet ont été le renforcement de la couverture et de l'offre de soins de qualité, le développement du partenariat public-privé, le suivi, l'évaluation et la recherche opérationnelle, la sensibilisation des populations ainsi que le renforcement du cadre de coordination des interventions du programme.

23 agents de santé et 33 relais et leaders communautaires de la Lékoumou (Sibiti et Zanaga) ont été formés, permettant ainsi une meilleure sensibilisation des communautés aux mesures barrières contre la COVID-19.



1. Promotion des comportements favorables à la santé

Vaccination

L'année 2021 a été marquée par l'important progrès dans le domaine de la vaccination notamment l'amélioration des capacités de stockage du pays, la conception d'un système de rappel des rendez-vous de vaccination. Malgré les efforts, la couverture de la vaccination de routine continue de baisser. La couverture en DCT3 est passée de 73% en 2020 à 67% fin septembre 2021. Seuls 11 districts sanitaires sur 52, soit 21% des districts, avaient atteint la couverture de 80%. Globalement la capacité du programme de vaccination à atteindre les enfants reste en dessous de 90% (70-80%) et il peine à les atteindre tous et à les maintenir pour achever leur calendrier vaccinal. Actuellement, une grande campagne de rattrapage des enfants non vaccinés est en cours. L'année 2021 a été également marquée par l'organisation d'une campagne à deux tours pour contrer l'épidémie de la poliomyélite avec une couverture administrative respectivement de 83% et de 106%.

Femmes enceintes séropositives et enfants vivant avec le VIH/SIDA

Dans le domaine du VIH, les capacités de 96 sages-femmes, prescripteurs et médecins ont été renforcées dans le cadre de la délégation des tâches pour le counseling pré et post test, la demande de la PCR et la prise en charge de la femme enceinte et des enfants. Ces interventions couplées à celles déjà en cours ont permis de doubler la demande des tests VIH chez les femmes enceintes. Ainsi le nombre de femmes enceintes testées entre le premier semestre 2020 et 2021 est passé de 10 491 à 25 129. En outre, 5 sites dotés d'équipements GeneXpert ont été mis en réseau pour appuyer le diagnostic précoce et la charge virale. Ces actions ont permis d'accroître la proportion des nourrissons nés de mère séropositive bénéficiant de diagnostic précoce qui est passée de **7% (60 PCR sur 900 accouchements) en 2020 à 10,3% (101 PCR sur 982 naissances vivantes).**



Suivi prénatal et postnatal de qualité

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre des soins de santé maternels, néonataux et infantiles, des réalisations majeures ont porté, entre autres, sur : l'actualisation de la stratégie nationale sur la Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile et de l'Adolescent (SRMNIA) 2018-2022, le renforcement des capacités de 944 acteurs sur plusieurs thématiques en lien avec la SRMNIA, la réalisation de deux enquêtes CAP chez les jeunes et adolescents scolarisés dans les départements du Niari et du Pool sur la sexualité et la contraception, la mise à disposition du personnel (sages-femmes, psychologues) et d'animateurs sociaux sur les sites humanitaires et pour une formation sanitaire à Pointe-Noire et enfin, la dotation en médicaments, équipements et kits médicaux, afin d'améliorer les capacités techniques des districts sanitaires et atteindre ainsi une offre des services de suivi prénatal, d'accouchement et de suivi postnatal de qualité.

2. Soins et services essentiels

Environnement favorable pour la mise en œuvre des interventions de santé

Les principales actions engagées dans le cadre de la mise en place d'un environnement favorable aux interventions de santé ont été principalement centrées sur la revue à mi-parcours du plan national de développement sanitaire (PNDS 2018-2022), l'accompagnement de 30 femmes leader en santé pour le renforcement de leurs capacités à occuper des hautes fonctions dans le développement, la mise à jour du plan de développement des ressources humaines pour la santé, le renforcement des capacités des collectivités locales dans la gestion des soins de santé primaires, pour plus de redevabilité dans le cadre de la loi sur le transfert des compétences et enfin, l'élaboration des deux éditions des comptes de la santé (2016-2018) et 2019-2020 (en cours) qui ont permis au pays de reconstituer le flux financier dans les systèmes de santé de la République du Congo de 2012 à 2018 et d'obtenir une base clé des répartition des dépenses de santé.



Parallèlement, des réformes ont été engagées pour rendre effective la coordination inter-agence. Ces réformes seront opérationnelles en 2022.

50 % des districts sanitaires ont un système d'information sanitaire performant

Afin d'améliorer la capacité de collecte et d'analyse de 12 Districts sanitaires, une plateforme « KOBO » destinée à la collecte et l'analyse des données de mesure des progrès dans l'utilisation et de la qualité des soins et services de santé, a été mise en place. Un appui technique et financier à la Direction de l'Information sanitaire, de l'Évaluation et de la Recherche (DISER) a contribué à l'amélioration de la qualité des données.

Les experts du Ministère de la santé et de la population, des unités de Gestion des Récipiendaires Principaux des subventions du Fonds Mondial ont bénéficié d'une formation dans le cadre du renforcement du Système d'Information en Gestion Logistique (SIGL). Celle-ci a permis la validation du plan national de distribution des médicaments et autres produits de santé ainsi que des outils de gestion & rapportage des 3 Programmes Nationaux de Lutte contre la Tuberculose (PNLT), le VIH (PNLS) et le Paludisme (PNLP).

80 % des districts sanitaires du Congo ont des capacités opérationnelles de mise en œuvre de plans de riposte aux urgences

Dans le cadre du soutien des agences des Nations Unies à la mise en œuvre des plans de riposte aux urgences, d'importantes contributions ont été apportées notamment :

- Au niveau stratégique par : le soutien à l'évaluation de la riposte nationale contre la pandémie de la COVID-19 et l'actualisation du plan national de riposte et du plan national de déploiement des vaccins contre la COVID-19 pour adapter les stratégies du pays au contexte épidémiologique de la maladie, la mise en place d'une approche de mobilisation sociale digitale dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la COVID-19 et la poliomyélite, un appui au Gouvernement pour faire face aux urgences de santé publique, la riposte contre la COVID-19, le choléra et paludisme, le renforcement des capacités d'un laboratoire privé sur le séquençage complet de SARS-COV2 afin de détecter toutes les mutations et le Centre Inter État de Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPA) pour l'organisation des journées scientifiques sur l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID-19 et de l'émergence des variants en Afrique Centrale.
- Au niveau opérationnel par : la mise en place et le renforcement des capacités de 8 équipes d'intervention rapide dans la détection précoce des cas COVID-19, par l'utilisation de TDRs antigéniques, la mise en place d'un système de surveillance épidémiologique au niveau communautaire à travers le recrutement et la formation de 45 relais communautaires, le renforcement de la capacité de dépistage de la COVID-19 dans les laboratoires du département de Likouala et dans les Plateaux par dotation des test rapides antigéniques, la rénovation et la construction des centres de quarantaine et d'isolement dans les départements des Plateaux, Gamboma et Bouémbo, ainsi que dans les départements de Likouala, Bétou et Impfondo.

L'appui des Nations Unies (ONUSIDA, PNUD et OMS) a permis de mobiliser des fonds additionnels pour lutter contre la COVID-19 dans le cadre du 2ème mécanisme du Fonds mondial CR1921.

Coordination et suivi-évaluation des services de soins essentiels

Les mécanismes de coordination du groupe sectoriel santé VIH, Nutrition ont été améliorés à travers l'élaboration et l'adoption de TDR du Groupe, la désignation de lead et co-lead et la tenue régulière de réunions hebdomadaires des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Sous l'égide du Bureau du Coordonnateur Résident, un plan d'action qui consacre les soins de santé primaires, avec une attention particulière portée à la santé maternelle et infantile, a été réalisé. Par ailleurs, le groupe H6 qui conjugue les forces collectives de l'UNFPA, la Banque mondiale, l'OMS, l'ONU-Femmes, l'UNICEF et de l'ONUSIDA a été mis en place en avril 2021, pour faire progresser la stratégie globale déployée pour la santé des femmes et des enfants. Ce groupe vise à améliorer la santé de la population avec un focus sur la stratégie intégrée appliquée à la Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile et des Adolescents (SRMNIA).

3. Gestion épidémiologique et autres urgences sanitaires

Lutte renforcée contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition

La nouvelle stratégie Scaling Up Nutrition (SUN) 3.0, mise en place le 4 octobre 2021, vise à aider les pays à mettre en œuvre efficacement des actions nutritionnelles multisectorielles prioritaires grâce à des mécanismes multipartites fonctionnels, à des décisions fondées sur des données, à un financement adéquat, équitable et durable, et à un renforcement des capacités à l'échelon national, incluant la redevabilité de tous les acteurs à tous les niveaux. Cette nouvelle vision 2021-2025 s'appuie sur des connaissances et des pôles d'expertise, tout en tirant de précieux enseignements des expériences vécues au quotidien par l'ensemble des acteurs du Mouvement SUN. Fondé en 2010, le Mouvement SUN rassemble 65 gouvernements et des individus issus des Nations Unies et de la société civile, des donateurs, des entreprises et des chercheurs, autour de l'engagement et l'effort collectif pour éradiquer la malnutrition sous toutes ses formes et réaliser la vision d'un mode sans faim.

Afin d'améliorer l'offre de la prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère, les agents de santé communautaires ont été associés à l'organisation de

la semaine de la mère et de l'enfant en cours pour augmenter les capacités de dépistage des cas de malnutrition. Plus de 36 000 cartons d'intrants ont été fournis aux structures de prise en charge. Au cours de l'année 2021, 92 000 enfants ont été visités à domicile dans le cadre de la recherche des cas de malnutrition.

Appui au programme national de renforcement de la protection des femmes et des filles contre les VBG en période de paix, de conflit et post-conflit

Aligné au Plan d'action 2021-2025 de la stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a mené et soutenu les activités mises en œuvre afin de protéger les filles et les femmes, de préserver leur dignité et en vue de leur autonomisation. Elles ont concerné aussi bien les intervenants que les femmes et les filles directement ciblées, y compris dans les zones humanitaires affectées par les inondations, les zones post-conflits du Pool et bien d'autres départements du pays.

Pour une meilleure implication et participation des femmes dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix, conformément à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité, les agences des Nations Unies, sous le leadership du Bureau du Coordonnateur Résident, ont apporté leur appui financier et technique à l'actualisation du Plan d'action national de la mise en œuvre de cette Résolution.



4. Hygiène

Offres de service en Eau, Hygiène et Assainissement au Congo

Indicateurs	Baseline	Cible (non cumulative)	Résultats atteints	État du progrès
Nombre de points d'eau ayant des comités de gestion fonctionnels dans les départements ciblés	30	37	21 opérationnels	56,75
Nombre de personnes additionnelles vivant dans des localités certifiées FDAL	17 772	61 000	0	Activité reportée pour 2022
Adoption de la PNEA adoptée au niveau politique	Non	oui	non	Aucun progrès
Disponibilité d'une stratégie d'assainissement doté d'un plan de financement disponible	Non	oui	non	Conditionné à la réalisation de la politique
Nombre de personnes en situation d'urgence ayant un accès à l'eau potable	105 000	147 500	77 957	52,85%
Nombre de personnes en situation d'urgence qui ont accès à des ouvrages d'assainissement basique	105 000	147 500	9 555	6%
Nombre de personnes en situation d'urgence qui savent ce qu'il faut faire pour éviter les maladies d'origine hydrique et du péril fécal	105 000	147 500	67 452	45,73%

Malgré les défis de financement, 21 systèmes d'approvisionnement ont été finalisés sous le leadership de la Direction Générale de l'Hydraulique, dont quatre nouveaux points d'eau équipés de dispositifs avec énergie solaire dans la Sangha et la Likouala, comme solutions d'adaptation au changement climatique. Ces 21 systèmes d'approvisionnement en eau potable représentent 57% de la cible du plan de travail conjoint et 10 sont finalisés sous fonds propre du Gouvernement Congolais. Les interventions supportées directement par le Système des Nations Unies (SNU) ont permis à 13 354 personnes (dont 7 706 femmes) d'avoir accès à l'eau potable.

Selon le programme conjoint de l'OMS et l'UNICEF (JMP 2021), le taux d'accès basique à l'eau potable a peu progressé avec 73% de la population nationale en 2017, contre 74% en 2020 (JMP 2021), malgré les efforts consentis par le gouvernement à travers le programme « Eau pour tous ». La proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité est de 45%, contre 37% en 2015. Ceci démontre qu'il y a un réel besoin d'un programme national pouvant inverser la tendance actuelle.

Sur le plan humanitaire, le Système des Nations Unies a pu assister 77 957 personnes, dont 25 202 réfugiés, qui ont un accès à l'eau par la réhabilitation de pompes à motricité humaine, des kits de traitement et de conservation de l'eau à domicile et des solutions provisoires d'approvisionnement en eau potable. Ceci représente 53% de la cible planifiée pour les urgences (147 500).

Sensibilisation de la population

Le système des Nations Unies (SNU) a continué l'appui au Gouvernement dans la mise en œuvre du plan de préparation à une riposte Ébola sur le corridor fluvial et aussi dans la réponse apportée au nouvel afflux de réfugiés. Ainsi, 67 452 personnes, dont 11 281 réfugiés et 33 162 enfants, ont été sensibilisées sur le lavage des mains comme mesure barrières Ébola et de la COVID-19, mais aussi sur les modes de transmission de maladies diarrhéiques, soit environ 46% de la cible prévue pour 2021. Selon les résultats de l'enquête CAP réalisée de janvier à mai 2021 dans les départements de la Likouala, Cuvette, Pool et Plateaux, 75%¹ de la population atteinte sait ce qu'il faut faire pour éviter des maladies hydriques. Les séances de sensibilisation sur la consommation de l'eau de boisson ont contribué

¹ L'enquête CAP ne concerne pas les réfugiés.

à l'augmentation du taux d'utilisation de l'eau issue d'une source d'eau améliorée, passé de 10% (enquête CAP initiale) à 42%.

Sur les 97 points d'eau diagnostiqués dans les lieux publics, seulement 10% étaient fonctionnels et moins de 5% étaient munis d'un Comité de Gestion de Points d'Eau (CGPE). De manière générale, ceci souligne les défis d'accès à l'eau potable tant au niveau communautaire que dans les institutions. Selon le JMP (2018), 56% des écoles n'ont pas un accès basique à l'eau et 40% n'ont pas un accès adéquat à l'assainissement. Ceci nécessite plus d'investissements publics dans les institutions, tout en renforçant la gestion du service en eau potable et un transfert de compétences locales.

> Protection sociale

Protection des populations autochtones

Prélude à la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones, le 09 août 2021, des actions de plaidoyer sur l'accès à la terre des populations autochtones ont été organisées dans les districts de Zanaga et de Komono en présence des autorités locales, des mouvements associatifs des droits humains et des représentants des communautés autochtones. Ceci fut supporté par des actions de sensibilisation visant la mise à disposition de terres au profit des communautés autochtones, dans le cadre d'un programme conjoint SDG FUND dans la Lékoumou.

Amélioration de la qualité de vie des populations autochtones et autres groupes vulnérables

- 3 groupements de production d'huile de palme, comprenant 33 jeunes autochtones (21 hommes, 12 femmes) et 10 jeunes Bantou (6 hommes, 4 femmes) ont été mis en place et ont reçu des formations en structuration des groupements dans les districts de Sibiti, Komono et Mayeye.
- Un groupement de fabrication de savon a été mis en place à Sibiti. Il est aujourd'hui équipé et fonctionnel, et met en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR).
- 19 groupements agricoles, dont 84% autochtones (sur 16 planifiés, soit 119%), ont bénéficié de supervision formative (suivi et encadrement des groupements) pour pérenniser les acquis de la formation en gestion, structuration et petite comptabilité et ont reçu des équipements agricoles. Des formations sur le respect des itinéraires techniques sont planifiées ainsi que la fourniture de semences de qualité pour assurer un accompagnement intégré.



Protection des personnes vulnérables contre la COVID-19

Dans la fourniture des services de prévention et de prise en charge de la COVID-19 et des Violences Basées sur le Genre (VBG), les principales réalisations obtenues se sont faites au bénéfice des enfants vivant avec handicap, des enseignants, des réfugiés et de la population hôte. 1 295 enfants ont été sensibilisés sur les mesures barrières et le soutien psychosocial anti COVID-19 (678 garçons et 617 filles). 477 enseignants, personnels administratifs, décideurs politiques et 270 acteurs communautaires ont été sensibilisés sur les mesures barrières et le soutien psychosocial anti COVID-19.

Protection des femmes et des enfants victimes de violence

La sensibilisation, prévention et prise en charge des Violences Basées sur le Genre et autres formes de violences faites aux femmes et aux enfants, se produisant dans un contexte humanitaire ou non, ont fait l'objet d'actions concertées. Des activités de renforcement de capacités ont été menées au bénéfice de 32 membres du personnel du système des Nations Unies (SNU) au Congo et 75 partenaires dans le cadre du mécanisme de prévention de l'exploitation et des abus sexuels ainsi que la prise en charge des cas (PSEA). 17 507 personnes dont 9 551 femmes sont sensibilisées sur les violences faites aux femmes et aux enfants.

Principaux résultats des mesures portant sur la protection sociale

Indicateurs	Situation de référence	Cible non cumulative	Résultats	Taux de réalisation
Nombre d'études réalisées	0	6	9	150%
Nombre de personnels et relais communautaires formés	0	472	675	143%
Nombre de comités de protection de l'enfance formés	17	7	7	100%
Nombre d'enfants dotés en acte de naissance	0	9 000	9 202	102%
Nombre de réunions de plaidoyer à l'endroit des décideurs pour la prise de 6 textes d'application de la loi sur la protection et le parlement des enfants	0	6	4	67%
Nombre d'ateliers et de réunions de plaidoyer menés sur les droits des enfants et des populations autochtones et vulnérables	0	6	4	67%
Nombre de mécanismes de prévention de l'exploitation et des abus sexuels et la prise en charge des cas (PSEA) mis en place	0	1	1	100%
Nombre de mesures de protection en faveur des enfants vulnérables contre les effets de la COVID-19 mises en place	0	1457	1295	89%
Nombre d'enfants victimes de VBG pris en charge	0	1 000	2 534	253%
Nombre d'enfants victimes de VBG et recevant une prise en charge médico-psychologique, juridique et judiciaire	0	350	1190	340%
Nombre de jeunes et adolescents (18 ans et moins) sensibilisés sur les mesures de prévention à la COVID-19 et à Ebola	0	26 000	27 616	106%
Nombre de personnes sensibilisés dans les VBG et autres formes de violences faites aux femmes et enfants en situation d'urgence	0	15 000	17 507	117%



Au niveau général, 97% des activités prévues pour l'atteinte des objectifs de ce produit ont été réalisées.

Protection des personnes vulnérables et des réfugiés

Dans le cadre du pacte mondial pour les réfugiés, les Nations unies collaborent avec le Projet Lisungi « filets sociaux » qui mobilise le guichet régional « réfugiés » de l'IDA 18 et fournit une assistance technique au Gouvernement en termes de ciblage des populations réfugiées dans la Likouala, à Brazzaville et à Pointe Noire, de renforcement des connaissances des autorités et parties prenantes aux projets en termes de droit international et de gestion des conflits intercommunautaires.

Cette collaboration dans le cadre du Projet Lisungi a permis de supporter le déploiement des activités de transferts monétaires conditionnels aux plus vulnérables et va se poursuivre en 2022.



Principaux résultats portant sur l'aide aux personnes vulnérables en contexte humanitaire

Indicateurs	Situation de référence	Cible	Résultats	Taux de réalisation
Nombre de ménages vulnérables bénéficiant des programmes de transferts sociaux à la suite de l'impact socio-économique de la COVID-19	0	50 000	70 000	140%
Nombre de personnes bénéficiaires affectées par les inondations bénéficiant d'une assistance alimentaire	0	15 000	17 500	117%
Nombre total de personnes bénéficiant d'AGR (par sexe et âge)	0	20	22	110%
Nombre de groupements formés	0	16	22	137%
Nombre de réfugiés RCA et demandeurs d'asile de la RDC bénéficiant d'une assistance alimentaire	0	22 000	24 348	111%
Nombre de services de prévention et de prise en charge des GBV en situation d'urgence	0	17 508	5353	31%
Nombre de pistes rurales / agricoles et les étangs piscicoles dans le cadre du relèvement précoce dans le Pool	0	220	276	125%

2.2.3 Diversification de l'économie

Effet 4

« D'ici 2024, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables et résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme en respectant les normes environnementales. »

La diversification de l'économie nationale représente le troisième axe prioritaire du Plan National de Développement en cours sur lequel le Gouvernement compte développer son économie en vue de réduire sa dépendance au secteur pétrolier. Cette diversification s'est concentrée autour de trois principaux leviers : l'agriculture, le tourisme et l'industrie, auxquels le numérique est en passe de s'ajouter dans le PND 2022-2026.

Le groupe de résultat a également contribué à la formulation de certains documents cadres, dont entre autres, la Politique sectorielle de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Ce document en cours d'élaboration porte sur la diversification de l'économie, la politique semencière nationale qui donne des outils aux acteurs de la filière pour construire une base de la relance du secteur de la production primaire des aliments. Le document cadre sur la politique nationale du tourisme et loisirs est déjà disponible. La stratégie nationale de sécurité sanitaire des aliments, validée également en 2021, présente le chemin pour adresser le problème de la sûreté des aliments. La révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) fixe les nouvelles priorités du Gouvernement en matière de l'utilisation des terres.

> Meilleur positionnement des populations dans les secteurs de diversification économique

Les appuis des agences membres ont permis le renforcement d'un groupe de 22 producteurs dans l'utilisation d'innovations technologiques en vue d'améliorer leur implication dans les chaînes des valeurs agropastorales. Des initiatives favorisant un meilleur positionnement des PME, MPME et Organisations de producteurs dans les secteurs de diversification économiques ont été lancées en 2021 :

- L'initiative **Grande serre du Congo** qui a consisté à la mise en place d'un système pour développer la vente et la distribution en ligne de produits agricoles, à travers une application mobile ;
- **Moon pharma**, une application mobile permettant de commander des médicaments et tout autre produit pharmaceutique en ligne en toute sécurité, par simple scan de l'ordonnance ;
- **Gaz tech**, une solution numérique de vente de solution inclusive d'énergie de cuisson propre, moderne et à moindre coût.

Initiative du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et ses partenaires

En vue de réduire la pénibilité dans la transformation agro-alimentaire et générer des emplois décents, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et ses partenaires, dont des agences du Groupe, ont soutenu les agro-transformateurs de 99 groupements des départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux, dont 60% de femmes, formés à l'utilisation d'équipements mécanisés sur les lignes de production de dérivés du manioc, tels que le gari, l'attiéké, le tapioca, la farine, l'amidon et le traditionnel mbala pinda. 97 artisans d'ateliers de soudure et de montage d'outils et équipements agricoles, dont 8% d'artisanes, ont été formés à cet effet, depuis le découpage des matériels jusqu'au montage, dans la fabrication d'équipements novateurs tels que des râpes, presses à vis, broyeurs, semouleurs et affineuses (moulins à marteaux).

Par ailleurs, environ 232 PME, MPME et organisations des producteurs ont bénéficié de plus de 2,5 millions USD de financement pour leurs projets dans différents maillons de la chaîne de valeur agropastorale. D'autres appuis de ce type seront réalisés l'année prochaine pour une valeur d'environ 4 millions USD.



> Capacités renforcées (outils et infrastructures)

Le groupe de résultats a porté son action à la fois sur les groupements de producteurs et sur les petites et moyennes entreprises évoluant dans plusieurs secteurs d'activités. Il a permis la réhabilitation et l'entretien de plus de 1 500 Km de pistes agricoles dont 248 Km de voies d'eau.

Dans le cadre de la riposte à la pandémie de la COVID-19 dans le domaine socio-économique, le groupe a lancé, en août 2021, la campagne de résilience et de relance agricole. Un financement de 3 millions USD est prévu pour soutenir les plans d'affaires des groupes de producteurs et entreprises affectés par la pandémie de la COVID-19. Environ 400 bénéficiaires (groupes de producteurs) sont concernés et recevront un appui

maximum de 10 000 USD. Le Projet d'Appui à la Relance des Filières Agropastorales et Aquacoles (PARFA) a été développé et financé par le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF), mécanisme créé par le FIDA.

Durant l'année 2021, 1 750 producteurs ont bénéficié d'une assistance en termes de renforcement de leurs capacités techniques et en intrants en productions végétales, animales et halieutiques. De plus, le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour mettre en œuvre le Projet de Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).



> Promotion des sources d'énergies renouvelables

Le groupe de résultats a développé et continue de développer les partenariats pour renforcer sa contribution à la politique du Gouvernement de lutte contre les effets des changements climatiques, en supportant les volets atténuation et adaptation. Ainsi, les réalisations suivantes définissent la contribution du Système des Nations Unies (SNU) à ce produit, notamment :

- La mobilisation, auprès des partenaires multilatéraux, d'environ 40 millions USD pour implémenter la contribution déterminée au niveau national dans le secteur de l'utilisation des terres et des forêts, élaboré en 2015. Il s'agit précisément du renforcement du potentiel national en bois énergie, en agroforesterie et en surveillance des forêts;
- La révision, en juin 2021, de la Contribution Déterminée au niveau Nationale (CDN) prenant en compte les secteurs non considérés dans la CDN initiale, notamment les secteurs des procédés industriels (cimenterie) et celui de l'utilisation des terres;

- La diffusion des foyers améliorés en appui à l'ONG « Femmes énergie » à partir du développement d'une chaîne de production à Pointe Noire, couplée à une dotation d'un équipement de production des briquettes à partir de la récupération des déchets de l'industrie de transformation du bois débité, en vue de baisser la pression sur la coupe des forêts autour des principales villes pour satisfaire les besoins en combustibles des familles, mais également baisser le niveau des émissions de CO₂ liées la carbonisation du ligneux;
- Le lancement des études de faisabilité et des Études d'Impacts Environnementales et Sociales (EIES) dans le cadre du développement de la micro-hydroélectricité dans le but de promouvoir le développement des sources d'énergie renouvelable non polluante et l'éclosion des activités socioéconomiques en milieu rural;
- Plus de 9 000 jeunes des 12 départements du Congo ont été formés à la conception et l'entretien des dispositifs d'électrification photovoltaïque et une startup a été créée pour la pérennité de cette formation. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, plus de 1 500 élèves et étudiants (avec 38% de filles) ont été formés et comprennent les opportunités d'emplois qu'offre ce secteur d'activité prioritaire en matière de recherche scientifique. Une institution académique intitulée Centre Africain de Recherche sur l'Intelligence Artificielle (CARIA) est en cours d'installation à l'Université Denis Sassou Nguesso, avec l'appui de l'UNECA (United Nations Economic Commission for Africa) et la participation des agences du groupe, notamment le PNUD et l'UNESCO. Des modèles de systèmes de production induisant les énergies renouvelables sont diffusés en appui au ministère en charge de la recherche scientifique et de l'innovation technologique

Le Ministère en charge de la recherche scientifique a renforcé ses capacités dans l'utilisation des techniques de séchage solaire pour réduire la périssabilité et améliorer la conservation des productions agricoles. Les autres sources d'énergies renouvelables (hydrolienne, biomasse, ...) ont fait l'objet d'étude et d'expérimentation.

> Gestion durable de la biodiversité et développement de l'écotourisme

Le groupe de résultat collabore avec l'Union européenne et l'ONG WCS pour accompagner le Gouvernement dans la gestion durable de la faune sauvage. Cette collaboration a permis l'élaboration des outils d'analyse juridique pour appuyer la révision de la loi sur la faune et les aires protégées.

Dans le cadre de l'appui à la réduction de la pauvreté et de la pression sur la biodiversité, le groupe a financé 18 projets d'activités génératrices de revenus (AGR). Cette intervention évaluée à 642 100 USD intègre les efforts pour le maintien et/ou la restauration de la connectivité écologique et l'élaboration communautaire des produits écotouristiques (éléphants et gorilles), contribuant ainsi à la diversification de l'économie nationale.

De même, au titre de la déclinaison du schéma Départemental d'Aménagement du Territoire et du plan de développement local de la Sangha, le groupe a financé l'élaboration du Plan Simple de Gestion (PSG) des terroirs villageois périphériques Nord et Est du PNOK, pour le développement de l'écotourisme.

Créations culturelles s'inscrivant dans un effort de diversification économique

Le groupe a véritablement exprimé le concept de diversification de l'économie en transcendant les actions traditionnelles pour toucher les secteurs ayant une contribution faible dans le PIB du pays. Il s'agit notamment du secteur de la culture. Avec plus de 50 artistes-peintres professionnels et une trentaine d'apprenants de l'École de Peinture de Poto-Poto, l'une des principales industries culturelles créatives du Congo. Elle a bénéficié d'un appui technique et financier de l'UNESCO pour la modernisation de sa galerie, avec l'implantation d'une galerie virtuelle, en vue d'internationaliser sa visibilité. Dans la même lancée, un inventaire du patrimoine culturel du pays est dressé : le patrimoine architectural, l'art culinaire, la Rumba, le Royaume de Mbé (dans les Plateaux), le Royaume de Loango (dans le Kouilou, le tracé de la route des caravanes ou des esclaves, sont autant d'activités destinées à alimenter la structure touristique du pays.



2.3 Soutien aux partenaires et financement de l'agenda 2030

Les principaux partenaires au développement du système des Nations Unies au Congo

L'année 2021 a été marquée par le lancement du Forum des Partenaires au Développement (FPaD) en République du Congo, mis en place officiellement le 14 avril 2021 à Brazzaville sous le haut patronage de feu S.E.M. Clément Mouamba, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en présence de Madame le Ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, Ministre de l'Économie, de la Statistique, du Plan et de l'Intégration

Régionale, de M. Chris Mburu, Coordonnateur Résident du système des Nations Unies, du Corps diplomatique, des chefs d'Agences du Système des Nations Unies (SNU) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Initiée par le système des Nations Unies, cette plateforme est composée de toutes les institutions internationales, représentations diplomatiques et partenaires œuvrant pour le développement de la République du Congo. Cadre d'échanges sur les sujets politiques, économiques, sociaux et humanitaires, cette plateforme a pour objectif d'offrir une réponse concertée, orientée et coordonnée destinée à appuyer le Gouvernement dans la réalisation de ses besoins nationaux de développement et des Objectifs de Développement Durable (ODD). La présidence de la plateforme est assurée par une troïka pour une durée de deux ans qui comprend, pour la période 2021-2022, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement et le Système des Nations Unies.

Le Forum des Partenaires au Développement (FPaD) participe à la réponse à la « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005 » et à « l'Agenda d'Accra 2008 », lesquels soulignent la nécessité pour tous les états membres d'exercer une réelle maîtrise de leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'aide et de l'action humanitaire.

La Déclaration de Paris repose sur les principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, d'atteinte des résultats et de redevabilité mutuelle. Le FPaD est composé de sept groupes sectoriels avec, pour chaque groupe, l'identification d'un partenaire et d'un ministère lead.





Chefs de file pour les groupes sectoriels au niveau des PaD et Gouvernement pour l'an 2021-2022

Groupes sectoriels	Chefs de file PaD	Chefs de file Gouvernement
1. Groupe gouvernance et consolidation de la paix	PNUD	Ministère de la sécurité et de l'ordre public
2. Groupe éducation et formation	UNICEF	Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation
3. Groupe santé, VIH/SIDA, nutrition et Wash	OMS	Ministère de la santé et de la population
4. Groupe protection sociale	AFD	Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire
5. Groupe économie et emplois	Banque Mondiale	Ministère de l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale
6. Groupe agriculture, sécurité alimentaire et environnement	Union Européenne	Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche
7. Groupe infrastructures	Banque Africaine de Développement	Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier

2.4 Évaluations et Leçons apprises

2.4.1 Coordination des groupes sectoriels et thématiques

> Gouvernance

Des nouvelles perspectives

- Le nouveau Plan National de Développement en cours d'élaboration offrira aux agences des opportunités pour les activités de 2022 ;
- Le Plan de Relèvement post-COVID-19 adopté en 2020 et qui demande à être mis en œuvre sous l'impulsion des agences permet d'envisager de nombreuses interventions conjointes à structurer ;
- Les appuis budgétaires susceptibles d'être apportés par la Banque Mondiale et les autres bailleurs (BAD, AFD, UE, USAID), à la faveur de l'aboutissement annoncé des négociations en cours d'une facilité élargies de crédit entre le Gouvernement congolais et le FMI, ouvre des perspectives de captage des ressources pour le financement des interventions des agences à compter de 2022.

> Capital Humain

A travers le Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE), responsable de la coordination des interventions de l'éducation, trois réunions annuelles ont été organisées dans le cadre de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du Programme de Travail Annuel (PTA) : la réunion d'élaboration et de validation du PTA en début d'année, la réunion de revue à mi-parcours du PTA au mois de juillet et la réunion de revue annuelle du PTA au mois de novembre. En plus de ces rencontres, le GLPE a organisé six réunions de suivi de la mise en œuvre du « Programme de continuité pédagogique et résilience du système éducatif congolais face à la COVID-19 » financé par le Partenariat Mondial pour l'Éducation.

Leçons apprises

- Au niveau de l'UNDAF, l'organisation des rencontres en ligne a facilité les échanges entre les membres des Groupes sectoriels dont celui de l'Éducation et Formation, malgré l'accès limité des partenaires nationaux (les équipes ministérielles) et de certaines Organisations de la Société Civile à Internet.
- Au niveau du groupe de résultat Éducation, malgré l'insuffisance des ressources financières, la mutualisation et la synergie des interventions entre les agences des Nations Unies membres du Groupe sectoriel éducation et formation ont contribué efficacement à obtenir des résultats encourageant sur les élèves et les enseignants.
- Une des initiatives conjointes du groupe sectoriel santé en 2021 est l'organisation d'une retraite des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et l'institutionnalisation de la tenue de cette activité à une fréquence semestriel. Cette activité a permis d'adopter une série de recommandations visant à consolider la coordination et de l'appui concertée des PTFs au pays. Parmi ces recommandations, l'élaboration d'un document de plaidoyer à l'attention à la partie nationale afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) et l'engagement des PTFs à soutenir de manière efficace le Congo dans le processus visant l'atteinte des ODD, en particulier l'ODD3, à travers la signature d'un Compact.





- Le Partenariat avec GAVI a permis de mobiliser des ressources financières, lesquelles ont servi à renforcer la CDF, augmenter les capacités de stockage du pays et soutenir les compagnes de vaccination.
- Le partenariat avec USAID a permis d'intensifier les actions pour la prévention contre l'Ébola mais aussi de mettre en œuvre les actions pour le déploiement de la vaccination contre la COVID-19.
- Les organisations de la société civile (Croix Rouge Congolaise, Médecin d'Afrique, Terre sans frontière (TSF) pour ne citer que ceux-là) ont pris une part active dans la mobilisation et la sensibilisation en faveur de la santé.

> Diversification de l'économie

Le groupe de résultats Diversification de l'économie est présidé par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP). Au sein du Système des Nations Unies (SNU), le lead de ce groupe est assuré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le groupe a bénéficié de la pleine implication du Gouvernement au moment de la planification de l'année 2021. Il a pu réaliser des actions conjointes impliquant les trois agences alimentaires (FAO, FIDA, PAM), lui permettant d'accompagner des petits producteurs par le renforcement des capacités technique de production et de transformation du manioc, et la mise en place d'une norme pour la farine de manioc à usage alimentaire.

Food Summit

Dans le cadre du programme Food Summit visant la transformation du système alimentaire du Congo, dans le cadre de l'agenda 2030, le Gouvernement et les agences des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile ont été engagés dans 7 dialogues sous-nationaux et un dialogue national pour l'adoption des résultats et l'atelier de lancement du processus de validation de la feuille de route nationale.

Au Congo, Le PAM, la FAO, l'UNICEF ont été activement engagées dans le processus de dialogue. Une méthodologie de travail a été élaborée et adoptée, des ressources mobilisées et des concertations conduites. Au total, 7 concertations départementales ont été tenues. Elles ont concerné 9 départements sur les 12 que compte le Congo. Parallèlement aux concertations des Etats membres, le Congo a abrité une concertation indépendante conduite dans la capitale économique du pays. Au cours de ces visites de terrain, les parties prenantes ont conduit à la fois des concertations larges auprès du grand public et surtout auprès des acteurs directs et indirects de la chaîne alimentaire. Des micro-consultations ont été également conduites dans certains départements qui abritent des populations spécifiques, souvent marginalisées et vivant dans l'extrême pauvreté. Il ressort de ces différentes consultations que les systèmes alimentaires au Congo se caractérisent par un développement déséquilibré des différents maillons ou segments qui les composent. Dans la plupart des cas, les segments de la production regorgent d'un maximum d'acteurs tandis que les segments de la transformation et de la conservation en sont presque dépourvus. Cette situation explique l'important volume des pertes post-récolte enregistrées sur l'ensemble du pays. C'est certainement ce fait qui impose au pays d'avoir, chaque année, recours à un important volume d'importations alimentaires. En plus du groupe technique du Système des Nations Unies (SNU), l'équipe-pays multisectorielle sanctionnant la campagne de sensibilisation pour obtenir l'adhésion totale au processus des parties prenantes et garantir l'inclusivité de la démarche onusienne a été créée et opérationnalisée. Une feuille de route a été élaborée et validée lors d'une 8ème concertation organisée et tenue à Brazzaville. Celle-ci présente les actions à court, moyen et long terme à mettre en place, ainsi que la définition d'une approche de collaboration et de synergie des parties prenantes aux actions collectives. Le tout est assorti d'un plan de suivi des différentes interventions prévues. Ce document stratégique devant conduire à un système alimentaire national durable, équitable et résilient, transmis au Secrétariat du Sommet, a été intégré aux résultats globaux des concertations nationales.

2.4.2 Résultats du groupe inter agence GTG

Les questions du genre ont été une des principales préoccupations dans la mise en œuvre des activités programmées. Une attention particulière était toujours portée sur leur représentativité, qui dans certains groupes, atteignait les 40%. Il en a été de même pour la présence des personnes vivant avec handicap ou des populations autochtones. Les Nations Unies ont accompagné en 2021 le Ministère en charge de la promotion et de l'intégration de la femme au développement, dans l'élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences basées sur le Genre (SNLVBG) et de son Plan d'action 2021-2025. Ce plan d'action inclut notamment la technologie et l'innovation qui sont des points qui accélèrent l'autonomie des filles et leur permettent de s'informer, de se former et de développer une vision sur le monde. La technologie et l'innovation favorise le développement et la croissance socio-économique inclusifs et équitables. La connectivité numérique pour toutes les filles est essentielle et intimement liée à la défense des droits humains.

Afin de mieux cerner la problématique du handicap et d'y apporter une réponse adaptée, le Système des Nations Unies (SNU) a apporté son soutien au monde académique, notamment aux chercheurs et experts de l'université Marien Ngouabi, ainsi qu'aux praticiens œuvrant dans la prise en charge du handicap, aux associations des personnes vivant avec handicap et aux agences du Système des Nations Unies, soit une cinquantaine de personnes. Une journée d'étude dénommée « Regards croisés sur le Handicap en République du Congo », a été organisée et a permis de mieux saisir tous les contours de ce fait social et projeter des solutions appropriées, afin de tendre à « ne laisser personne de côté ».

2.4.3 Etat de la mise en marche du BOS

Le plan de travail de l'année 2021 se focalise sur l'implémentation de la stratégie des Opérations (BOS) de 2020-2024 mise en place par l'OMT sous le pilotage du Bureau du Coordonnateur Résident (RCO) en mars 2021. La mise en œuvre du BOS a connu quelques retards dus, principalement, à la pandémie de la COVID-19. Cette stratégie recommandée par le secrétariat Général des Nations Unies vise la reconnaissance mutuelle des procédures opérationnelles de chaque agence des Nations Unies et constitue un instrument permettant de renforcer la collaboration opérationnelle des agences des Nations Unies. Ce programme vise à réduire les duplications et les coûts de transactions, réaliser des économies d'échelle et améliorer l'efficacité des méthodes de travail.

Au niveau du Congo, cette collaboration s'effectue au travers de 5 groupes de travail avec des membres nommés par les agences :

- Ressources humaines
- Administration et logistique
- Approvisionnement
- Technologies de l'information et de la communication (ICT)
- Finances (HACT)

Au cours de l'année 2021, l'équipe OMT a organisé pour la première fois une retraite qui a permis de faire le point sur les réalisations de l'année en cours, identifier les goulots d'étranglement et aussi planifier les activités pour 2022. Cette retraite a été aussi l'occasion d'échanger avec l'équipe OMT de la RDC et de partage d'expérience. Au cours de cette retraite l'équipe OMT du Congo a établi et budgétisé un plan de travail pour l'année 2022 pour un total de 50 000 USD qui nécessitera un partage des coûts entre les agences.

2.4.4 Joint SDG Fund

Budget total

4 714 966 USD avec contribution des Agences pour un financement total de 2 000 000 USD reçus

Agences d'implémentation des Nations Unies

PAM, UNICEF, OMS

Partenaires nationaux

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;

Ministère de la justice, des droits de l'homme et de la promotion des peuples autochtones ;

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel ;

Ministère de la santé et de la population ;

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement ;

Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire

Durée

Du 1er janvier 2020 au 30 juin 2022 (30 mois)



Le programme conjoint des Nations Unies, financé par les fonds ODD, vise à renforcer la capacité nationale à fournir des services de protection sociale de qualité dans la région de la Lékoumou, au profit des populations autochtones, par le renforcement des systèmes et des capacités des institutions gouvernementales, des organisations de la société civile et des communautés telles que le Réseau national des populations autochtones du Congo (RENAPAC). Au cours de cette année, le programme conjoint a mis en œuvre un ensemble d'activités permettant de renforcer les capacités du gouvernement pour assurer aux populations autochtones l'accès aux programmes de protection sociale.

Dans le cadre de ce programme, les 31 mai et 1er juin, un atelier de plaidoyer pour la mise en œuvre effective de la loi n°5 et de ses décrets d'application sur l'accès à la protection sociale des populations autochtones a été réalisé. Plus de 50 représentants des Nations Unies, du gouvernement du Congo, du monde universitaire, des associations

autochtones et autres y ont participé. Le résultat en a été l'élaboration et l'approbation de la feuille de route pour la mise en œuvre de la loi n°5 sur les droits des peuples autochtones.

Un comité de pilotage s'est tenu le 20 août 2021, sous la présidence de Madame le Ministre des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire et la présence d'autres partenaires qui participent à ce programme (notamment les associations autochtones-RENAPAC). Pendant cette réunion, les principaux résultats du programme ont été présentés et les principaux défis pour atteindre les objectifs à la date de terme originale ont été analysés. Le comité de pilotage a demandé la prolongation du programme jusqu'à fin janvier 2022 qui a été approuvé le 27 septembre 2021 par le secrétariat du SDG Fund.

Une mission conjointe, incluant les agences de mise en œuvre du projet, s'est tenue le 9 novembre dans la Lékoumou.



Obède, heureux dans son nouvel uniforme scolaire avec son sac à dos

Un écolier heureux !

Aurélia Jessica Emmanuella Ickonga

Septembre 2021 : à 11 ans, Obède fait sa première rentrée scolaire grâce à l'appui du projet SDG Fund

A Makoubi, à environ 30 km de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, nous avons rencontré Obède, un petit garçon aux yeux rieurs de 11 ans. La vie d'Obède est bien différente de celle de la plupart des petits garçons de son âge. Il a perdu sa maman et a été recueilli par sa grand-mère avec laquelle il vit depuis tout petit.

« Pour survivre, je faisais de petits boulots dans le quartier, je vendais de l'eau glacée, je soulevais des bidons d'eau pour 100 FCFA (0,20 USD). Ces bidons de 50 litres étaient vraiment lourds pour un enfant comme moi », nous révèle Obède.

Le village de Makoubi fait partie des 22 villages du département de la Lékoumou à avoir accueilli la formation des membres de la communauté sur les mécanismes de Protection de l'Enfant (Comité Villageois de Protection de l'Enfant - CVPE). Dans ce département, plus de 50% des enfants autochtones n'ont pas de certificat de naissance contre un peu plus de 19% au niveau national. Grâce au dynamisme des comités de protection de l'enfant encadrés par la Direction Départementale des Affaires Sociales, Obède a pu être identifié et a été doté d'un certificat de naissance qui lui confère enfin une identité.

« Le maître m'a expliqué que le certificat de naissance pourra me permettre d'aller à l'école. »

Obède qui rêvait depuis longtemps d'aller à l'école, passait ses journées à épier les élèves de l'école primaire du village.

« Les enfants de mon âge vont à l'école, de chez moi je les entends chanter. Moi aussi je veux être comme eux, porter un uniforme, apprendre, avoir un repas tous les midis et pouvoir jouer avec des amis dans la cour de l'école. Ça me faisait vraiment mal de les entendre alors que moi je passais souvent de longues journées à la maison à ne rien faire. »

Avec son certificat de naissance, Obède a enfin pu être inscrit à l'école primaire de son village et il a reçu un kit scolaire tout neuf. Sur le chemin de l'école, il est tout fier de nous montrer ce kit et sa tenue d'écolier, elle aussi toute neuve.

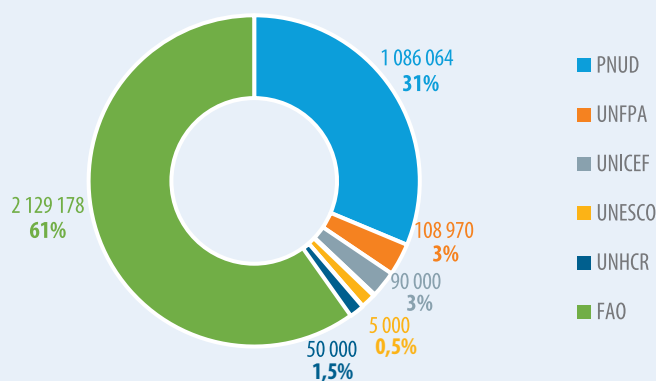
« Je suis vraiment content d'être enfin à l'école et de pouvoir me faire des amis », déclare Obède. « Quand je serai grand, je voudrais être propriétaire d'un grand garage. J'aime passer des heures à écouter les moteurs des gros camions du garage qui est à côté de chez moi », nous confie le jeune garçon avec les yeux scintillant de bonheur.

Le projet « Joint SDG Fund », qui s'inscrit dans la mise en application des Objectifs de Développement Durables, obéit, en effet, à la nécessité de renforcer, entre autres, les capacités des communautés cibles à accéder à des services sociaux de base (éducation, protection, santé et nutrition), et à jouir de leurs droits civils. Le projet contribue également au plaidoyer pour la mise en œuvre effective des lois et textes réglementaires visant la protection et la promotion des droits des peuples autochtones de manière générale. Il est mis en œuvre par trois agences du système des Nations Unies (OMS, PAM et UNICEF) qui travaillent avec toutes les directions départementales. Deux principaux organes permettent de faire la mise en œuvre et le suivi effectifs des interventions, à savoir le comité de coordination départementale présidé par le Préfet du Département de la Lékoumou et le secrétariat technique assuré par le Directeur Départemental des Affaires Sociales de la Lékoumou.

2.5 Aperçu des financements et mobilisation des ressources

Effet 1	BUDGET prévu (2021) – USD			Ressources allouées (USD)			Ressources dépensées (USD)		
	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
PNUD	2 074 180	1 069 180	1 005 000	2 074 180	1 069 180	1 005 000	1 086 064	801 820	0
UNFPA	108 970	0	0	108 970	0	0	108 970	0	0
UNICEF	200 000	0	0	120 000	0	0	90 000	0	0
UNESCO	5 000	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000	5 000	0
UNHCR	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
FAO	2 702 527	77 575	2 624 952	2 702 527	77 575	2 624 952	2 129 178	42 855	2 129 178
Total	5 140 677	1 201 755	3 679 952	5 060 677	1 201 755	3 679 952	3 469 212	899 675	2 179 178

Ressources dépensées en 2021 (USD) - Effet 1



Effet 2

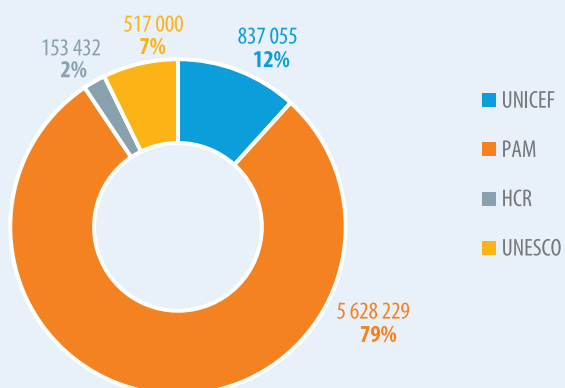
BUDGET prévu (2021) – USD

Ressources allouées (USD)

Ressources dépensées (USD)

	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
UNICEF	961 215	837 055	124 160	837 055	837 055	0	837 055	837 055	0
PAM	7 624 467	0	7 624 467	5 628 229	0	5 628 229	5 628 229	0	5 628 229
UNHCR	190 758	190 758	0	153 432	153 432	0	153 432	153 432	0
UNESCO	13 733 415	11 373 415	2 360 000	11 373 415	11 373 415	0	517 000	517 000	0
Total	22 509 855	12 401 228	10 108 627	17 992 131	12 363 902	5 628 229	7 135 716	1 507 487	5 628 229

Ressources dépensées en 2021 (USD) - Effet 2



Effet 3

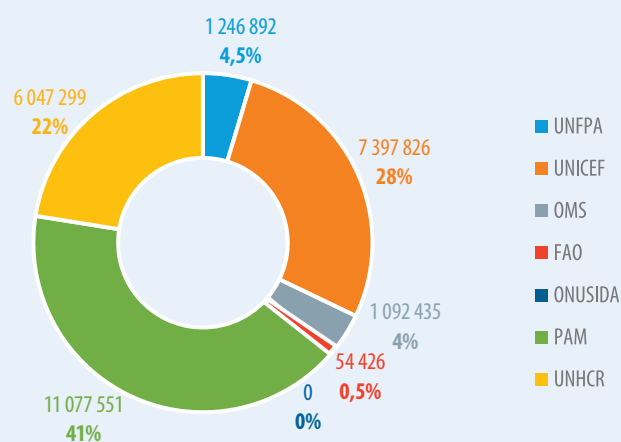
BUDGET prévu (2021) – USD

Ressources allouées (USD)

Ressources dépensées (USD)

	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
UNFPA	1 080 898	645 892	435 000	1 250 343	471 478	778 865	1 246 892	469 892	777 000
UNICEF	2 448 066	1 288 417	1 559 649	7 652 077	1 543 017	6 109 059	7 397 826	1 534 612	5 416 810
OMS	1 201 596	625 596	576 000	1 092 435	516 435	576 000	1 092 435	516 435	576 000
FAO	82 394	82 394	0	82 394	82 394	0	54 426	54 426	0
ONUSIDA	77 500	0	0	77 500	0	0	0	0	0
PAM	11 227 551	0	11 227 551	11 227 551	0	11 227 551	11 077 551	0	11 077 551
UNHCR	6 833 475	6 833 475	0	6 389 925	6 389 925	0	6 047 299	6 047 299	0
Total	22 951 480	9 475 774	13 798 200	27 772 225	9 003 249	18 691 475	26 916 429	8 622 664	17 847 361

Ressources dépensées en 2021 (USD) - Effet 3



Effet 4

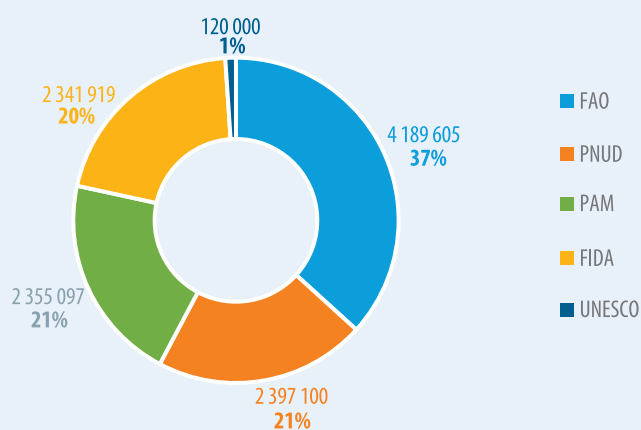
BUDGET prévu (2021) – USD

Ressources allouées (USD)

Ressources dépensées (USD)

	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total Ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
FAO	4 405 900	514 412	3 891 488	4 405 900	514 412	3 891 488	4 189 605	292 390	3 897 215
PNUD	2 597 100	837 500	1 759 600	2 397 100	837 500	1 559 600	2 397 100	837 500	1 559 600
PAM	3 800 946	0	3 800 946	2 479 050	0	2 479 050	2 355 097	0	2 355 097
FIDA	3 255 977	3 255 977	0	3 255 977	3 255 977	0	2 341 919	2 341 919	0
UNESCO	850 000	45 000	805 000	350 000	45 000	75 000	120 000	45 000	75 000
Total	14 909 923	4 652 889	10 257 034	12 888 027	4 652 889	8 005 138	11 403 721	3 516 809	7 886 912

Ressources dépensées en 2021 (USD) - Effet 4





CHAPITRE 03

Les Priorités Clés des Nations Unies pour l'Année 2022



Le système des Nations Unies (SNU) continuera à soutenir le gouvernement dans l'élaboration de son nouveau Plan National de Développement (PND) 2022-2026, qui sera disponible en février 2022. Le Système des Nations Unies au Congo a déjà contribué à hauteur de 280 000 USD et mis à disposition des experts pour appuyer le gouvernement dans cette élaboration stratégique.

L'année 2022 sera également marquée par l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF, et sur la base de cette évaluation, l'équipe pays pourra se positionner sur le nouveau PND, tant au niveau stratégique que temporel, et réviser son UNDAF ou élaborer un nouveau UNSDCF pour la période 2022-2026.

De plus, en 2022, l'ONU continuera à mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre du partenariat stratégique, le plan de réponse socio-économique COVID-19 et d'autres initiatives alignées, et réalisera un bilan commun de pays avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour évaluer les besoins du pays et modifier en conséquence.

L'ONU continuera d'aider le gouvernement à tirer parti de financements innovants pour la mise en œuvre des ODD et à encourager le soutien du secteur privé à l'Agenda 2030. Un plaidoyer continu mettra en évidence les vulnérabilités uniques du Congo afin d'identifier des solutions appropriées pour relever les défis persistants.

Pour 2022, le groupe de résultats sur la **Gouvernance** souhaite mettre ses efforts au niveau des points suivants :

- Renforcement des capacités de la programmation, de la planification et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Localisation des ODDs (Plan de développement locaux) ;
- Renforcement du système statistique (RGPH dénombrement, analyse des données etc...) ;
- Appui aux relèvements post-conflit, post-inondation et post-COVID-19 ;
- Poursuite de l'appui du renforcement à la politique de décentralisation et de la planification locale ;

- Renforcement de l'état civil ;
- Appui à la promotion et au respect des droits humains ;
- Poursuite de l'appui au Recensement général de la population et de l'habitation (dénombrement, analyse des données, production des résultats, etc.) ;
- Finalisation des rapports quantitatifs et qualitatifs sur l'état civil ainsi que digitalisation du système d'état civil ;
- Organisation d'une réflexion nationale sur l'état civil au Congo ;
- Plan d'action multi-acteurs d'amélioration du système national d'état civil et de production des statistiques sur les faits d'état civil en République du Congo.

Les perspectives retenues pour l'Effet 2, portant sur le secteur de l'**Éducation**, pour 2022 sont :

- Encourager l'éveil de la petite enfance à travers l'élaboration et de la mise en œuvre la politique nationale de développement de la petite enfance, en lien avec la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030 ;
- Poursuivre la scolarisation des filles et des garçons, y compris les enfants vulnérables (enfants autochtones, enfants réfugiés/demandeurs d'asile et enfants vivant avec handicap) ;
- Poursuivre la formation continue du personnel enseignant sur les technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation (TICE), la pratique de la pédagogie curative, l'éducation civique et la gestion scolaire ;
- Prioriser les zones d'urgence humanitaire (crise sécuritaire, inondations) pour la fourniture des kits scolaires aux élèves et le matériel didactique aux enseignants ;
- Promouvoir la lutte contre toutes formes de violences en milieu scolaire à travers des approches innovantes impliquant les clubs scolaires à tous les niveaux du système éducatif.



En termes de perspective vis-à-vis de l'effet 3 pour l'année 2022, qui sera l'année de mi-parcours du programme 2020-2024, un ajustement des approches de programmation pour l'accélération des résultats sera nécessaire. Ceci se fera par :

- La santé en milieu scolaire (Prévention, promotion de la santé et santé sexuelle complètes etc...) ;
- La revitalisation des Districts sanitaires (demandes et offres de soin de santé primaire, gouvernance, Couverture santé universelle, SRMNIA, PCIME....) ;
- La réponse aux urgences/épidémie et catastrophes naturelles ;
- La santé à base communautaire ;
- Une réforme hospitalière ;
- L'appui aux collectivités locales : décentralisation et transfert de compétences en matière de soins de santé primaires ;
- Des services plus résilients basés sur une analyse des risques de catastrophes et une adaptation au changement climatique par une approche participative des ayants-droits et des détenteurs d'obligations et ce, dans l'objectif que les communautés soient plus résilientes au choc et impact négatif du changement climatique ;

- Un renforcement du cadre de redevabilité pour des services durables avec les différents acteurs. Ceci est dans le but de clarifier les rôles et responsabilités et de favoriser des interactions optimales entre les différents ministères. Le groupe sectoriel sera revu pour être plus inclusif sous le leadership du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique ;
- Fin de la défécation à l'air libre vers l'accès à un assainissement basique puis vers un accès sécurisé à l'eau ;
- Une meilleure intégration des activités des différentes agences intervenant dans le secteur de la protection sociale ;
- Une identification de zone prioritaire pour y mener des actions intégrées qui permettraient de réaliser de meilleurs impacts sur les populations bénéficiaires et une efficience, notamment en ce qui concerne la mutualisation des ressources.

En termes de perspective pour l'année 2022, le Groupe de Résultat **diversification de l'économie** focalisera ses interventions autour du nouveau PND 2022-2026 qui, du reste, est fondé sur la diversification de l'économie nationale, en impliquant toutes les couches de la société et tous les acteurs économiques susceptibles de contribuer à la construction d'une économie forte et diversifiée.

Le groupe s'attèlera à accompagner le pays dans la mise en valeur de tous les secteurs d'activité porteurs de valeur ajoutée dans le PIB national, en renforçant ses appuis au développement des zones économiques spéciales, de façon à ne plus considérer l'agropastorale comme seule source de diversification de l'économie. Il prendra en compte le secteur tertiaire, pourvoyeur de nombreux emplois, au travers des innovations technologiques, notamment dans le développement de l'intelligence artificielle, qui est actuellement le secteur dominant de la recherche scientifique dans le monde. Le groupe appuiera la mise en œuvre du plan d'action de la politique semencière nationale, de la sécurité sanitaire des aliments et la gestion du conflit homme-faune.

Par ailleurs, le groupe actualisera la liste des Ministères impliqué dans les activités de diversification de l'économie.



Liste d'Acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
CDN	Contribution Déterminée Nationale
CGPE	Comité de Gestion de Points d'Eau
CIESPA	Centre Inter État de Santé Publique d'Afrique Centrale
CNAR	Comité National d'Assistance aux Réfugiés
CND	Conseil National du Dialogue
DISER	Direction de l'Information sanitaire, de l'Évaluation et de la Recherche
EIES	Études d'Impacts Environnementales et Sociales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEC	Facilité Élargie de Crédit
FIDA	Fond International de Développement Agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GLPE	Groupe Local des Partenaires de l'Éducation
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme
ISSD	Initiative de Suspension du Service de la Dette
JAM	Joint Assessment Mission
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONUDC	Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-HABITAT	Programme des Nations unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAG	Programme d'Action du Gouvernement

PAM	Programme Alimentaire Mondial
PD-PAC	Projet de Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentales
PND	Plan National de Développement
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLT	Programme National de Lutte contre Tuberculose
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREF-CEMAC	Programme des Réformes Économiques et Financières
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RENAPAC	Réseau national des populations autochtones du Congo
SIGL	Système d'Information en Gestion Logistique
SNLVBG	Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences basées sur le Genre
SNU	Système des Nations Unies
SRMNIA	Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile et de l'Adolescent
UIT	Union internationale des télécommunications
UNCT	United Nations Country Team - Équipe Pays des Nations Unies
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité
UNECA	United Nations Economic Commission for Africa
UNEP	Programme des Nations unies pour l'Environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Science
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds International de Secours à l'Enfance des Nations Unies
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
VBG	Violence basée sur le Genre
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

Crédits

Production: Julie Pudlowski Consulting

Photographies: ©UN République du Congo

© UNICEF/Chol ; © UNICEF/Dejongh ;

© UNICEF/Diefaga ; © UNICEF/Tremeau ;

© UNICEF/Wenga ; © UNICEF/Ziavoula ;

© WFP/Mercier ; © UNPFA/Karambiri

© Nations Unies en République du Congo 2022





NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



Nations Unies en République du Congo

Bureau du Coordonnateur Résident
des Nations Unies en République du Congo
Avenue du Maréchal Foch, 99324 Brazzaville
République du Congo

Tél. : +242 06 660 85 76 • +242 06 667 75 99



@UN_Congo



UNRepduCongo



Nations Unies en République du Congo



congo.un.org